

## REGLEMENT DE L'EPREUVE



### 1-Horaires & distances. Retrait des dossards la veille 16h -19h.

**9h00 TRIATHLON DISTANCE XS benjamins et minimes. (400m, 11km, 2,8km) \* NOUVEAU \***

**9h05 TRIATHLON DISTANCE XS cadets et +, relais. (400m, 11km, 2,8km)**

Retrait des dossards 8h / Ouverture du parc 8h / Fin 10h25 / Remise des prix 11h.

**10h40 TRIATHLON DISTANCE JEUNE poussin, pupille (70m, 2km, 400m).**

Retrait des dossards 8h / Ouverture du parc 10h / Fin 10h57 / Remise des prix 11h.

**11h30 HALF IRON DU SEMNOZ DISTANCE L et Relais (1,4km, 71km, 18km)**

Retrait des dossards 8h / Ouverture du parc 10h40 / Fin 17h45 / Remise des prix 17h à confirmer.

**12h30 TRIATHLON DISTANCE M et Relais (1,4km, 37km, 9km).**

Retrait des dossards 8h / Ouverture du parc 10h40 / Fin 16h. Remise des prix 17h à confirmer.

### 2-Règle de course communes à toutes les épreuves.

**Ordre de course ; natation, vélo, course à pied.** Tous les coureurs doivent respecter la réglementation générale de la F.F.TRI. Sous le contrôle des arbitres officiels.

**Aucune aide extérieure et accompagnement ne sont autorisés** (ravitaillement, dépannage vélo, massage ...).

Le port du casque rigide, jugulaire serrée (sur le parcours et dans le parc à vélos) est obligatoire.

Le respect du code de la route est impératif.

**L'épreuve cycliste est un contre la montre individuel. L'abri derrière ou à côté d'un autre compétiteur est interdit. Les arbitres et l'organisation seront extrêmement vigilants et sanctionneront les concurrents qui ne respecteraient pas ces règles.** En vélo dossard derrière et en course à pieds dossard devant.

Règle du carton noir : si un arbitre officiel est amené à vous présenter un carton noir en vélo, vous

devrez effectuer **une boucle de pénalité XS : 100m, M : 300m et pénalty box 5' sur le L, sous peine de disqualification** (sauf course Jeune). Merci de respecter les décisions des arbitres.

L'inscription vous engage à respecter le code de la route, le règlement de l'épreuve et la réglementation générale de la FFTRI .

**Merci de respecter les lieux qui vous accueillent en ne jetant pas de débris par terre.**

### 3-Horaires et catégories. Retrait des dossards la veille 16h-19h.

#### **TRIATHLON DISTANCE XS**

**EPREUVE INDIVIDUELLE** accessible aux licenciés FFTRI ou licencié auprès d'une fédération étrangère de triathlon affiliée à l'ITU 2016 et aux non licenciés des catégories Benjamins à Vétéran (né en 2004 et avant). Les non licenciés FFTRI devront présenter à l'organisateur un certificat médical de non contre indication à la pratique du triathlon en compétition datant de moins de un an à la date de l'épreuve, l'inscription comprend un Pass Compétition (assurance FFTRI) d'un montant de 3,5 euros.

**EPREUVE RELAIS - Natation :** 400m, accessible à partir de la catégorie Benjamin (né en 2004 et avant) ; la licence FFN 2016 dispense du certificat médical. **Vélo :** 11 km, accessible à partir de la catégorie Benjamin (né en 2004 et avant) ; la licence FFC 2016 dispense du certificat médical. **Course à pied :** 2,8 km, accessible à partir de la catégorie Benjamin (né en 2004 et avant) ; la licence FFA 2016 dispense du certificat médical, l'inscription comprend un Pass Compétition (assurance FFTRI) d'un montant de 3,5 euros par personne non licenciée.

#### **TRIATHLON DISTANCE JEUNE VTT obligatoire**

**EPREUVE INDIVIDUELLE** accessible aux licenciés FFTRI ou licencié auprès d'une fédération étrangère de triathlon affiliée à l'ITU 2016 et aux non licenciés des catégories poussin, pupille (né de 2008 à 2005). Les non licenciés FFTRI devront présenter à l'organisateur un certificat médical de non contre indication à la pratique du triathlon en compétition datant de moins de un an à la date de l'épreuve, l'inscription comprend un Pass Compétition (assurance FFTRI) d'un montant de 3,5 euros.

**HALF IRON DU SEMNOZ DISTANCE L** *Attention, il ne s'agit pas d'une promenade, mais bel et bien d'un véritable col classé « hors catégorie » du tour de France, qui s'abordera avec humilité, sagesse et entraînements.*

**Barrière horaire** : Sortie du parc à vélo : 12h15, il ne sera plus possible de partir sur le parcours à pied après 16h15.

**EPREUVE INDIVIDUELLE** accessible aux licenciés FFTRI ou licencié auprès d'une fédération étrangère de triathlon affiliée à l'ITU 2016 et aux non licenciés des catégories Senior à Vétéran (né en 1996 et avant) Les non licenciés FFTRI devront présenter à l'organisateur un certificat médical de non contre indication à la pratique du triathlon en compétition datant de moins de un an à la date de l'épreuve, l'inscription comprend un Pass Compétition (assurance FFTRI) d'un montant de 62 euros.

EPREUVE RELAIS Natation : 1.4 km accessible à partir de la catégorie Senior (né en 1996 et avant) ; la licence FFN 2016 dispense du certificat médical. Vélo : 71 km accessible à partir de la catégorie Senior (né en 1996 et avant) ; la licence FFC 2016 dispense du certificat médical, Course à pied : 18 km accessible à partir de la catégorie Senior (né en 1996 et avant) ; la licence FFA 2016 dispense du certificat médical, l'inscription comprend un Pass Compétition (assurance FFTRI) d'un montant de 3,5 euros par personne non licenciée.

### **TRIATHLON DISTANCE M**

**EPREUVE INDIVIDUELLE** accessible aux licenciés FFTRI ou licencié auprès d'une fédération étrangère de triathlon affiliée à l'ITU 2016 et aux non licenciés des catégories Junior à Vétéran (né en 1998 et avant) Les non licenciés FFTRI devront présenter à l'organisateur un certificat médical de non contre indication à la pratique du triathlon en compétition datant de moins de un an à la date de l'épreuve, l'inscription comprend un Pass Compétition (assurance FFTRI) d'un montant de 42 euros.

EPREUVE RELAIS Natation : 1.4 km accessible à partir de la catégorie Junior (né en 1998 et avant) ; la licence FFN 2016 dispense du certificat médical. Vélo : 37 km accessible à partir de la catégorie Junior (né en 1998 et avant) ; la licence FFC 2016 dispense du certificat médical, Course à pied : 9 km accessible à partir de la catégorie Junior (né en 1998 et avant) ; la licence FFA 2016 dispense du certificat médical, l'inscription comprend un Pass Compétition (assurance FFTRI) d'un montant de 3,5 euros par personne non licenciée.

### **4 - Inscription et désistement.**

Toute inscription à l'une des épreuves du Triathlon de Rumilly suppose que le participant a pris connaissance de ce règlement ainsi que de celui de la Fédération Française de Triathlon [RG2016](#) et qu'il s'engage à s'y soumettre.

Les inscriptions pour l'édition 2016 doivent se faire en ligne (frais de 1€ à 6€) <http://rumilly-triathlon.fr/wp-content/uploads/2015/12/Tarifs-en-ligne-RaceR-2016.png>, ou par courrier pour les clubs (sans frais). Les chèques de club ou chèque Vacances, d'inscription pourront être encaissés avant la date de l'épreuve.

En cas de désistement ou de modification, la demande doit être faite à **François ROBILLOT** [alligators.organisation@gmail.com](mailto:alligators.organisation@gmail.com) uniquement par mail, au plus tôt afin que la place se libère.

**Tout désistement avant le 16 mai, sera intégralement remboursé (sauf frais).** Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué, tout changement sur la liste ou remplacement d'un coureur par un autre sera accepté jusqu'au mercredi 18 mai dans la mesure des places disponibles.

### **5 - Droit à l'image.**

L'inscription inclut la cession de vos droits à l'image, à l'organisation pour reproduire et / ou diffuser les photographies réalisées lors du Triathlon de Rumilly dans le cadre de la promotion de cet évènement : publication sur plaquettes, affiches, sites web et tout autre support d'information et de communication des Alligators Seynod Triathlon. Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces photos ne devront pas porter atteinte à votre réputation ou à votre vie privée. Vous pouvez néanmoins nous faire parvenir vos réclamations, en justifiant de votre identité à les ALLIGATORS SEYNOD TRIATHLON 54 avenue des Neigeos 74600 SEYNOD ou à [alligators.organisation@gmail.com](mailto:alligators.organisation@gmail.com).



## 6 - Récompenses et primes de courses. " trame 2015 à confirmer "

**Remise des prix** : les 3 premiers de chaque catégorie (poussin, pupille, benjamin, minime, cadets, junior, senior, vétéran), sauf pour les relais, la 1er équipe au scratch XS, M et L.

**Primes** : sur le M et L (Half Iron du Semnoz) **2100 €**.

**102 récompenses seront distribuées en deux cérémonies le matin 11h l'après-midi prix 17h.**

### Primes Triathlon distance M :

1° homme > **200 €** / 1°r femme > **200 €**

2° homme > **100 €** / 2° femme > **100 €**

3° homme > **50 €** / 3° femme > **50 €**

### Prime Triathlon distance L Half Iron du Semnoz

1° homme > **400 €** / 1°r femme > **400 €**

2° homme > **200 €** / 2° femme > **200 €**

3° homme > **100 €** / 3° femme > **100 €**

## 7 - Assurance et responsabilité.

Les concurrents des épreuves du Triathlon de Rumilly sont couverts par leur licence FFTRI ou par le **Pass Compétition** souscrit pour la course suivant les conditions citées ci-dessous :

Le soussigné est informé :

- Qu'il bénéficie, dans le cadre de la présente manifestation, des garanties prévues au contrat d'assurance de responsabilité civile souscrit par la F. F. T. R. I. auprès d'ALLIANZ.
- Que le Pass Compétition ne comprend aucune garantie d'assurance de personne.
- Qu'il peut être de son intérêt de souscrire, auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive – la pratique de son enfant – peut l'exposer.
- Que son vélo – le vélo de son enfant – ne bénéficie d'aucune couverture assurance. Les dégâts matériels qu'il – que son enfant – pourrait causer à son vélo ou aux vélos de tiers ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.
- Que les dégâts que des tiers pourraient occasionner à son vélo – au vélo de son enfant – ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.

### ATTENTION

• Le matériel ne bénéficie d'aucune couverture assurance fédérale :

les dégâts matériels qu'il pourrait causer, à son matériel ou à celui de tiers, ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.

les dégâts matériels que des tiers pourraient lui occasionner ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.

• Aucune garantie d'assurance de personne n'étant offerte par la F.F.TRI., il appartient au titulaire du « PASS COMPETITION » et à l'athlète licencié auprès d'une Fédération étrangère affiliée à l'ITU (si la licence de sa propre fédération ne le couvre pas déjà) de souscrire dans son propre intérêt, auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

## 7 - Modification ou annulation des épreuves.

L'organisateur se réserve le droit de modifier les parcours si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent.

En cas d'annulation pour raison de force majeure (conditions climatiques extrêmes par exemple), les droits d'inscriptions seront remboursés à la hauteur de 85%.



TRIATHLON  
DE RUMILLY

HALF IRON  
du  
SEMNOZ

HAUTE  
SAVOIE